

Bureau du 28 octobre 2002

Décision n° B-2002-0943

objet : Acquisition de matériels et d'outillages - Individualisation d'autorisation de programme
service : Délégation générale aux affaires générales - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative, financière et logistique

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 18 octobre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre des travaux de maintenance et de dépannages assurés par les ateliers de Vaulx en Velin sur l'ensemble des bâtiments communautaires, il serait nécessaire de procéder, en 2003, au remplacement de matériels légers vétustes et d'équipements plus lourds âgés de 24 ans, non conformes à la législation actuelle et non adaptés aux besoins.

Ce programme d'achat serait le suivant :

Type d'équipements	Commentaires	Montants en €
divers matériels	équipements vétustes	7 500
bennes de tri	destinées aux tris internes à la subdivision	7 500
nacelle	matériel indispensable à la maintenance des éclairages en hauteur, intérieurs ou extérieurs. Le matériel actuel a 24 ans, n'est plus conforme à la législation, les pièces détachées nécessaires à la réparation du circuit hydraulique sont quasiment introuvables. La nouvelle nacelle permettra des opérations à hauteur de 9 mètres	28 000
cisaille hydraulique	la cisaille actuelle a 24 ans, possède une largeur de coupe de 2 mètres et présente des jeux dus au vieillissement. Ces jeux sont sources de vibrations et de ruptures fréquentes des organes de transmission. La nouvelle cisaille permettra de débiter des tôles de 2,50 mètres de largeur.	30 000
total		73 000

Ces acquisitions seraient réglées dans le cadre de l'opération 0114 - mobiliers et matériels, inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements - compte 215 830 - fonction 020 - centre budgétaire 5720 - centre de gestion 572 500 - ligne de gestion 012789.

Il est demandé au Bureau de valider ce programme d'achat des ateliers de Vaulx en Velin et d'autoriser l'individualisation sur l'opération 0114 de 73 000 € pour l'exercice 2003 - autorisation de programme maintenance et renouvellement.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle finances et moyens en date du 23 septembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2001-0418 et 2001-0419 en date du 21 décembre 2001 et n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

Approuve :

a) - le programme d'achat,

b) - l'individualisation de l'autorisation de programme maintenance et renouvellement pour un montant de 73 000 €- opération 0114 - compte 215 830 - fonction 020 - centre budgétaire 5 720 - centre de gestion 572 500.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,